

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288481>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001787_2022-04-05

NEIMA SUSHI

Société par actions simplifiée

31-33 rue du Château D'Eau, 75010 Paris

R.C.S. : Paris 853 081 859

Activité : La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter présentés dans des conditionnements jetables. La vente peut être dans une salle sur place, dans des équipements mobiles ou sur une place de marché fixe.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 05 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)